**Compte-rendu la réunion du 05 septembre 2016 de la Commission Justice Economique.**

La réunion s’est concentrée sur les projets en cours et ceux à venir pour notre Commission.

Etaient présents : Carla di Fazio-Perrin, Elisabeth Duval et Nadine Sermet.

Nous avons évoqué les sujets suivants :

**- Le *Salon Judiciaire*** qui s’est tenu à la Maison du Barreau avec succès le 24 mai dernier (un quinzaine d’invités dont 3 conseillers référendaires de la chambre sociale de la Cour de Cassation, le Président Lacabarats, le Bâtonnier Frédéric Sicard, le Professeur Lyon Caen, Nicolas Guérin et des directeurs de ressources humaines) est un succès incontestable car il confirme que nous sommes capables de monter des évènements confidentiels et prestigieux avec pour objectif de réunir des professionnels de la Justice pour contribuer à développer une plateforme commune d’échanges intellectuels autour de sujets donnant lieu à contentieux économique. Nous devons poursuivre nos efforts pour que les Directeurs Juridiques puissent continuer à témoigner de leur expérience de terrain et nourrir ainsi les réflexions, et peser dans les débats juridiques et judiciaires pour que le rôle de l’économie dans le droit dépassant largement le périmètre des entreprises.

Notre interrogation concerne maintenant, et dans le contexte actuel, notre capacité à continuer à participer aux débats sur **la pratique du droit social,** qui certes est pour nous un élément essentiel de l’attractivité de la France, mais un domaine où les Directions Juridiques sont peu investies. Cette soirée devait être l’occasion du lancement d’un groupe de travail avec le cabinet du Bâtonnier autour du thème de la **réforme du droit du travail** mais nous manquons de volontaires pour y investir le temps et l’énergie nécessaire. Il serait peut être judicieux de nous rapprocher d’associations professionnelles de directeurs de ressources humaines. Pourquoi ne pas réfléchir à créer un évènement annuel entre ces professionnels qui pratiquent le droit du travail en entreprise et les directeurs juridiques ? Nous convenons de nous pencher sur le sujet (Elisabeth et Carla).

***- Un partenariat avec la Conférence des Tribunaux de Commerce*** est en cours de signature. L’idée est rapprocher les tribunaux de commerce et les juristes d’entreprise pour converger vers un espace commun propice à un échange dynamique de compétences entre les praticiens des entreprises et les juges des matières économiques.

L’AFJE a conclu un partenariat similaire avec la Conférence des Tribunaux de Commerce et nous travaillons avec Maylis et l’AFJE à la mise en place d’un plan d’action commun concernant différents évènements :

1. En premier lieu nous voudrions profiter de ce que ***Paris Place de Droit,*** associé à l’In House Counsel World Summit, sera présent lors d’un évènement qui se tiendra les 23, 24 et 25 octobre prochain à Paris et qui démarrera par une visite du Tribunal de Commerce de Paris en petits groupes (guidés par des juges) ; une rencontre avec le Président du Tribunal de Commerce de Paris et le Bâtonnier est prévue lors d’un cocktail. Nous souhaitons élargir cette visite aux membres du Cercle de manière à faire profiter de cet évènement des juristes qui ne comptaient pas s’inscrire à l’In House Counsel World Summit.  C’est une belle occasion de faire découvrir un lieu de la Justice consulaire à des juristes issus de l’entreprise.

2. Par ailleurs nous avons également décidé de préparer une conférence sur le thème de la Justice consulaire, ***« Justice au service de entreprises - entreprises citoyennes***" (en reprenant le thème du tiers inclus d’Antoine Garapon et en le déclinant : que peuvent apporter les juristes d’entreprise à la Justice économique de leur pays en terme de compétitivité, de gardiens des règles etc…). Ce projet est à l’étude chez Yves Lelièvre et pourrait prendre corps pour janvier 2017. A suivre donc.

3. Enfin nous proposons de mettre en place pour les membres du Cercle qui seraient intéressés un accès à certaines activités du Tribunal de Commerce de Paris pour une nouvelle fois ouvrir cette institution aux directeurs juridiques avec le projet de proposer l’accès à des activités du tribunal (diner littéraires, petits déjeuners…) pour faire découvrir, au travers des rencontres, la justice consulaire.

Laure et Yves Lelièvre se réunissent le 6 septembre pour discuter de ces modalités.

***- Les questions relatives à la formation continue des magistrats (ENM):*** Elisabeth indique que le groupe de travail composé de Marie, Stéphanie et elle-même est au point mort. Merci à leurs participants d’indiquer leur plan d’action pour les mois à venir. Nous devons avancer sur ce sujet.

Merci à tous de votre mobilisation et n’hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

Bien à vous,

Laure